

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 20.—
Etranger » 5.— 10.— 19.— 35.—

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Les St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Canton : (1^{re} insertion 50 cent.)
Suisse : (1^{re} insertion 15 »)
Etranger : (1^{re} insertion 20 »)
Réclames : (1^{re} insertion 60 »)

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

La guerre mondiale est terminée.
Abdication de l'empereur Charles I^{er}.
Situation grave en Suisse.

L'armistice a été signé hier matin, lundi, à 5 heures 40 minutes, par les délégués du gouvernement allemand et le maréchal Foch. Aux termes mêmes de cette convention, six heures après, les hostilités devaient cesser. Foch ne s'est pas montré méticuleux, et il a donné l'ordre d'arrêter toute action hostile dès 11 heures du matin.

Gazette de Francfort de samedi, édition du soir, est arrivée avec l'avis, en tête de ses colonnes, que le conseil des ouvriers et soldats de Francfort a fait occuper l'imprimerie du journal et que « pour se prêter au maintien de l'ordre, la Rédaction publie le présent numéro à titre de simple feuille d'informations, et se voit contrainte de renoncer à exprimer une appréciation politique de son cru ».

La Gazette de Francfort, qui a si vigoureusement poussé à l'avènement d'un gouvernement populaire, doit trouver qu'elle y a trop bien réussi.

À Cologne, le coup de force qui a mis la « Rome du nord » sous la puissance des prolétaires a été exécuté par des détachements de marins et d'ouvriers venus de Kiel et de Hambourg. La rumeur de l'arrivée de ces commissaires de la révolution s'était répandue dans la ville, de sorte que tout Cologne était sur pied dans la nuit du 7 au 8, où les envoyés du Soviet maritime sont arrivés. Ils ont opéré sans obstacle, se rendant maîtres des postes de garde, allant ouvrir les prisons aux détenus politiques et militaires et désarmant les officiers et les soldats de la garnison.

La Gazette populaire de Cologne, organe catholique, qui a encore paru samedi, constate que la révolution s'est accomplie à peu près pacifiquement partout et que l'esprit, pondéré et l'amour de l'ordre qui distinguent le peuple allemand se sont manifestés même dans cette crise terrible.

Le fait remarquable de la révolution bavaroise est que les paysans se sont ralliés au mouvement. Les deux chefs des agrariens de Bavière, le Dr Heim et le Dr Schilltenbauer, feront partie du nouveau Parlement constituant.

Pour que la monarchie n'ait pu compter sur la fidélité des campagnes, il faut que la désaffection à son égard ait datée de loin. Le roi de Bavière s'est malheureusement distingué pendant la guerre par un déplaisant étalage de sentiments chauvins et d'ambitions dynastiques. C'est ce qui lui a aliéné le cœur de son peuple.

Un écrivain du Centre catholique allemand, le Dr Hoerber, écrit dans une revue du parti que l'attachement à la monarchie allait se dissolvant avec une rapidité effrayante dans l'âme du peuple, depuis plus d'un an déjà. Les progrès de cette animadversion à l'égard du trône avaient frappé les personnes intéressées à suivre le mouvement de l'opinion. Aussi, il y a quelques mois, des conseillers autorisés avaient remis au gouvernement un mémoire, pour lui signaler l'évolution qui s'opérait et lui dire qu'il était le moment pour la Couronne de chercher à ressaisir les sympathies, qui se détournent d'elle, par un acte solennel et décisif ; il fallait que l'empereur, proprio motu, mit le peuple en possession des droits que les épreuves souffertes et le changement des temps autorisaient à revendiquer. Mais ce conseil fut écarté.

À la différence des maximalistes russes, dont le premier soin a été d'organiser une vaste rafle des biens de la bourgeoisie et de s'assurer surtout de l'argent déposé dans les établissements de crédit, les auteurs de la révolution allemande mettent une espèce de coquetterie à protéger la propriété privée des accidents qui accompagnent ordinairement ces brusques changements de régime. Les banques ont reçu avis que des factionnaires seraient mis à leur disposition pour les journées de fort trafic, particulièrement pour celle du samedi, afin de maintenir l'ordre dans le public et de garantir les bureaux contre tout mouvement suspect.

Les proclamations des conseils d'ouvriers

Si, en 1914, la guerre a été soudaine, on peut dire que la paix elle-même a été si brusque que le monde, encore surpris, n'a pu presque pas croire la nouvelle.

Des actions de grâces doivent monter au ciel de toutes les parties de la terre pour remercier Dieu d'avoir eu pitié de la pauvre humanité. Les Suisses ne doivent pas être les derniers à se montrer reconnaissants envers la Providence, car nous avons été préservés du danger très grand d'être entraînés par les remous de l'immense tourmente et de voir notre pays devenir le théâtre d'opérations pareilles à celles que la pauvre Belgique a subies. Et l'ilot perdu au milieu d'un océan en furie n'a pas été submergé par la tempête !

Pourquoi faut-il que le danger disparu soit remplacé aujourd'hui par un autre danger, celui de voir la guerre civile chez le petit peuple qui a été préservé de la guerre mondiale ? Nous avons échappé à un grand malheur et nous sommes en face d'un autre presque aussi grave par le fait d'être mal-faisants qui mettent des intérêts de classe au-dessus des intérêts de la patrie. C'est une nouvelle et sinistre démonstration que l'homme travaille lui-même à son propre déclin.

Que les bons Suisses, par leur solidarité et leur union autour de nos autorités fédérales et cantonales, s'efforcent de conjurer les maux qui nous menacent encore au moment où nous aurions besoin de toutes nos forces nationales pour atténuer ceux que la guerre mondiale nous a indirectement causés.

L'empereur d'Autriche et roi de Hongrie abdique à son tour. Sa souveraineté était devenue bien précaire depuis que l'unité de la monarchie s'était rompue et que les peuples des Etats et pays de la Couronne avaient revendiqué chacun son autonomie et s'étaient donné des gouvernements indépendants.

Dès la première heure de son avènement, Charles I^{er} n'a eu qu'un vœu, celui d'arrêter la guerre. Il a multiplié les démarches pour y réussir, et toutes les initiatives prises dans ce sens sont parties de lui. Mais ses vœux généreux ont toujours été contrecarrés par la diplomatie et les réticences de l'Allemagne, qui le surveillait de mauvais gré dans cette voie. Charles I^{er} était aussi animé des intentions les plus libérales à l'égard de ses peuples et envers la Pologne. Là aussi, l'influence allemande s'est appliquée à traverser ses plans. Mais peut-être l'histoire n'a-t-elle pas dit son dernier mot au sujet de ce jeune souverain, que ses qualités de cœur rendaient digne de régner en des temps plus heureux.

On a lu hier que la presse berlinoise est tombée sous la coupe du conseil des ouvriers et soldats et que celui-ci, amateur d'ironie, a imposé à l'un des organes de la ploutocratie défunte le nom de Drapeau rouge et au citoyen monarque de la chancellerie impériale ce titre : L'Internationale. Mais la presse démocratique, elle aussi, connaît les douceurs du nouveau régime. La

et de soldats insistent uniformément sur la volonté d'exprimer de nouveaux gouvernants qu'il ne se produise aucune perturbation dans la vie économique, notamment dans les relations commerciales, dans la vente des denrées et dans les transports. Le pillage est menacé de la plus implacable répression, ainsi que tout acte de violence contre les personnes. Le comité d'Olten aurait à des leçons à prendre ; mais il n'a d'yeux que pour les expropriateurs de Moscou.

La grève générale en Suisse

Les menaces du Comité socialiste d'Olten se sont exécutées. Depuis la nuit dernière, à minuit, une grande partie des mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer fédéraux, obéissant aux injonctions du comité, ont abandonné leur poste ou ont refusé de s'y rendre, de sorte que, sur les grandes lignes, les trains ne marchent plus.

C'est surtout par cette interruption soudaine des communications que le pays se trouve gravement frappé par la décision du comité révolutionnaire. Car il s'agit d'un acte purement et simplement révolutionnaire, d'un défi à l'autorité ; aucune revendication d'ordre économique n'est en jeu ; on sait que, il y a peu de temps, toutes les questions de cette nature qui étaient pendantes ont été liquidées dans le sens des vœux du comité d'Olten. Si aujourd'hui ce comité soulève un nouveau conflit, ce n'est plus pour obtenir une mesure de justice sociale, c'est uniquement pour faire acte d'insubordination et de révolte, parce que les pouvoirs publics ont déjoué les plans des amateurs d'émeute qui se préparaient à célébrer l'anniversaire de la révolution russe en faisant à l'instar de ceux qui s'est fait à Pétersbourg dans les journées de novembre 1917.

On veut aussi punir le peuple suisse d'avoir renvoyé chez eux les émissaires du soviet de Moscou, qui conspiraient, sous le couvert de l'immunité diplomatique, à renverser nos institutions démocratiques et à établir en Suisse ce qu'ils appellent la dictature du prolétariat, et qui n'est que la tyrannie d'une poignée de terroristes.

Contre tant d'audace et d'arrogance, le peuple suisse proteste avec indignation. Il ne prend pas le change sur le raisonnement dont on colore le défi jeté à l'ordre public et le coup porté aux intérêts vitaux du pays. Maintenant que la prévoyance du Conseil fédéral a déjoué les projets d'émeute, on prend des airs innocents et on qualifie les mesures de précaution ordonnées de provocation à l'adresse de la classe ouvrière. Pour masquer le caractère réel de la grève, on élabore après coup un programme de réformes politico-sociales.

Mais cette manœuvre ne trompera que ceux qui veulent être trompés. Tous les hommes de bonne foi ont vu de quoi il s'agit : un comité, qui est le mandataire de la Révolution internationale, s'acquiesce chez nous à la mission qu'il a reçue, d'essayer de faire échec aux pouvoirs publics et d'amener leur capitulation par la menace de l'insurrection.

Voilà la vraie situation. Eh bien ! le peuple suisse ne veut pas subir la loi des factieux. Il exige que, premièrement, l'autorité soit respectée, car l'autorité, c'est lui-même ; il veut que tous les citoyens s'inclinent devant la loi, qui interdit de troubler l'ordre et de porter dommage à l'intérêt public. Après cela, on discutera des réformes sociales et politiques susceptibles d'accroître le bien-être et les droits de tous ; cette discussion, chez nous, n'a jamais cessé d'être à l'ordre du jour ; l'œuvre réformatrice se poursuit sans interruption, et c'est ce qui rend encore plus injustifiable le procédé de ceux qui ont gratuitement provoqué la crise actuelle.

Le personnel fédéral

Le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant le maintien de la sécurité à l'intérieur du pays.

Les fonctionnaires, employés et ouvriers des administrations militaires fédérales et cantonales, y compris les entreprises publiques de transport, sont soumis à la loi militaire.

Le personnel de l'administration fédérale, y compris la Banque nationale, qui participerait à la grève pourrait être puni de prison jusqu'à une année ou d'amende jusqu'à 1000 francs. Les deux peines peuvent être cumulées.

L'incitation à la cessation du travail et à la violation des devoirs du service est soumise aux mêmes peines.

Une peine allant jusqu'à une année de prison est prévue contre quiconque, en préparant ou soutenant la cessation du travail, empêche ou trouble l'exploitation d'une entreprise de transport, chemin de fer, poste, télégraphie, télé-

phone, d'une entreprise de distribution générale de denrées alimentaires, d'eau, de lumière ou de force.

Une peine de prison jusqu'à une année et d'amende jusqu'à 1000 francs est prévue pour toute contravention aux ordonnances des commandants de place pour le maintien de l'ordre.

L'arrêté entre immédiatement en vigueur. Les actes punissables sont soumis aux tribunaux militaires.

Un appel du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a décidé de lancer un appel à la population pour l'orienter sur les décisions du gouvernement.

Lévé de troupes

Berne, 11 novembre. Par arrêté du Conseil fédéral de ce jour, 11 novembre, les troupes suivantes sont mises sur pied ce soir, lundi, à 8 heures, sur leurs places de rassemblement :

- a) 1^{re} division : état-major de division ; état-major brigade d'inf. 1 ; régiments 1 et 2 ; état-major de brigade d'inf. 2 ; régiments 3 et 4 ; état-major brigade de montagne 3 ; régiments 5 et 6 ; compagnie de cyclistes 1 ; groupe de mitrailleurs atel. 1 ; groupe de guides 1 ; état-major de brigade d'artillerie 1 ; état-major du régiment d'art. 2 ; group. d'artillerie de camp. 1 ; état-major régiment d'art. 2 ; groupe d'art. de camp. 3 ; groupe d'art. de montagne 1 ; bataillon de sapeurs 1 ; compagnie de sapeurs mont. IV/1 ; compagnie de pionniers télégr. 1 ; comp. pionniers télégraphe 1 ; groupe sanitaire 1 ; groupe sanit. mont. 1 ; groupe de subsistances 1 ; état-major groupe subsist. mont. 1 ; comp. subst. mont. I/1.

- b) 3^{me} division : compagnie de cyclistes 3 ; groupe de guides 3 ; rég. inf. mont. 17 ; compagnie pion. télégraph. mont. 2 ; groupe sanit. mont. 3.

- c) 4^{me} division : état-major brig. inf. 11 ; bataillon de fusiliers 46 ; comp. mitrailleurs I/21 ; escadron de guides 11 ; groupe d'art. camp. 13 ; comp. sanit. IV/4 ; comp. subst. I/4.

- d) 5^{me} division : compagnie de cyclistes 3 ; groupe de guides 5 ; état-major de la brigade d'infanterie de mont. 15 ; état-major du régiment d'inf. mont. 29 ; bataillons d'inf. mont. 72, 86 ; comp. mitr. mont. II et III/29 ; régiment d'inf. de mont. 30 ; comp. pionniers télégr. mont. 3 ; groupe sanit. mont. 5 ; comp. sanit. mont. VI/5 ; comp. subst. mont. I/3.

- e) 6^{me} division : état-major de division ; état-major brig. inf. 16 ; régiment d'infanterie 32 ; groupe de guides 6 ; groupe d'art. de camp. 22 ; comp. télégr. 6 ; comp. sanit. I/VI ; comp. subst. II/VI ; état-major inf. mont. 18 ; régiment d'inf. mont. 35 ; régiment d'inf. mont. 36, sans la comp. IV/01 ; comp. pion. télégr. mont. 4 ; groupe sanit. mont. 6 ; comp. subst. mont. I/4.

- f) Troupes d'armée : compagnie cycliste 7 ; le reste de la compagnie de pion. télégr. 7 ; groupe d'aviation ; le reste de la compagnie de pion. radio-télégr. ; compagnie de boul. 2 et compagnie de boul. 0 ; group. cadres et troupes transférés et détachés dans les services des automobiles entre en service suivant affiche de mobilisation du livret de service.

Les militaires en congé à l'étranger sont dispensés d'entrer au service. La troupe prend avec elle les subsistances pour deux jours ; pour les chevaux et mules, fourrages pour deux jours.

Département militaire suisse.

Les trains arrêtés

Berne, 12 novembre. Depuis la nuit dernière, à minuit, la décision du comité socialiste d'Olten, de commencer la grève générale dans tout le pays, est entrée en vigueur.

Dans la Suisse allemande, les trains ne circulent plus. Dans les cantons romands, où l'on n'était pas d'accord en ce qui concerne la grève, quelques trains seulement ont été mis en marche ce matin.

Le premier train Lausanne-Fribourg n'est pas arrivé ; par contre le train Bulle-Romont a continué jusqu'à Fribourg.

Sur le Fribourg-Morat-Anet et la ligne Fribourg-Yverdon, les trains circulent.

Aux paysans suisses

L'Union suisse des paysans adresse à ses organisations l'appel suivant : Nous apprenons que dans certaines régions les paysans s'apprêtent à répondre à la grève générale proclamée dans les villes en suspendant les livraisons de lait. Nous attirons l'attention sur le fait que, à l'heure présente, les autorités légales exercent partout le pouvoir remis entre leurs mains et que, par conséquent, l'interruption de la livraison des denrées alimentaires n'aurait pas de sens, même pour le cas où les chemins de fer seraient arrêtés. L'agriculture doit faire son possible, pour que les militaires et la population des villes qui prennent la défense de l'ordre soient ravitaillés.

En cas de changement de la situation, de nouvelles instructions seront transmises, soit

directement par les associations compétentes, soit par les organes centraux. Les sociétés et les paysans sont instamment priés de ne pas agir de leur propre chef, mais bien plutôt de s'en tenir aux dispositions prises par les fédérations compétentes.

En cette heure qui décide de la destinée des peuples et de notre patrie bien-aimée, nous attendons de nos agriculteurs qu'ils agissent, calmes, mais fermes et résolus, aux côtés des autorités.

Un ordre du jour du colonel Wildbolz

Le commandant du 2^{me} corps d'armée, colonel Wildbolz, adresse aux troupes placées sous son commandement l'ordre du jour que voici :

« Les dernières et formidables convulsions de la guerre menacent l'ordre intérieur de notre pays. Il s'agit de le maintenir à tout prix. Le renversement de l'ordre ferait, vous devez le comprendre, courir à notre chère patrie un terrible danger.

« Vous avez été mis sur pied pour y parer. Nous voulons sauver la Suisse et notre libre communauté en vue d'un avenir meilleur. Ce n'est pas à l'étranger de nous prescrire notre voie. Nous la suivons de notre propre chef comme nous l'avons fait de tout temps, nous basant sur nos libres traditions.

« Faites encore une fois votre devoir de soldats fidèles à votre serment. »

Cet appel a été remis à chaque officier, sous-officier et soldat.

A Zurich

Jusqu'ici, la situation est relativement calme à Zurich. La population a le sentiment qu'elle peut se fier aux soldats qui la protègent.

Le personnel des chemins de fer de la place a décidé à l'unanimité de proclamer la grève pour hier déjà.

L'Union locale des cheminots de Winterthour s'est jointe à cette décision. Aussi, hier, aucun train n'a circulé entre Zurich et Winterthour. Les postes et les télégraphes ont fonctionné normalement.

Les soldats ont arrêté les distributeurs des pamphlets révolutionnaires destinés à détacher les militaires de leur devoir.

Le comité central des sociétés de soldats a fait distribuer des feuilles volantes où il se déclare contre la grève, tout en réclamant des réformes dans l'armée.

Un arsenal révolutionnaire

Au cours des perquisitions opérées à Zurich, chez les révolutionnaires, on a trouvé quinze mitrailleuses largement approvisionnées de munitions.

Billet à un monsieur

« qui ne s'en fait pas »

Vous ne vous en faites pas, Monsieur, m'avez-vous dit, vendredi, alors que défilait nos troupes. Et vous entendez par là que la situation n'était pas si grave, qu'on s'exagérât le danger de la présence des meneurs russes ; vagues intellectuels mâtins de nihilistes, et vous semblez redouter peu M^{me} Balabanof.

Vous ne vous en faites pas, c'est un indice de bon caractère et qui montre que vous pratiquez la philosophie de l'âme égale. Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que c'est un fait, aujourd'hui, de voir les événements trop en rose. Votre optimisme, comme le pessimisme d'ailleurs, ne serait-il pas une myopie ? Or, certes, l'heure n'est pas d'avoir des défauts de vision. Nous traversons une crise où chaque citoyen doit prendre position. Deux seules positions sont possibles : Etes-vous du parti de l'ordre ou non ? Cette question ne peut rester sans réponse.

Nous avons, en Suisse, beaucoup de personnes qui sont dans votre cas. Elles ne s'en font pas, et critiquent pourtant ; ce n'est peut-être qu'une habitude que les occasions, depuis 1914, ont fait naître. Il y a quelques jours, on accusait le Conseil fédéral d'imprévoyance. Et aujourd'hui qu'on mobilise, ils crient à l'exagération.

Il ne faut pas oublier qu'une révolution ne se localise généralement pas et que le moindre succès à Zurich peut faire éclater le mouvement ailleurs.

Nous devons, nous en faire, c'est-à-dire, nous préoccuper des problèmes de l'heure. Nous avons des droits, qui n'autorisent pas le laisser-faire, le laisser-aller et les obligations que ces droits nous imposent, plus que jamais nous devons les remplir.

Nous devons, dans la mesure du possible, aider à l'évolution qu'engendre la guerre, aider à cette transformation inévitable, la guider pour qu'elle se fasse dans la seule direction compatible avec les intérêts du pays. Cette direction, c'est la concentration de toutes les forces de l'ordre — celles qui veulent que la Suisse vive — face au socialisme anarchique. Et le but de

cette évolution doit être la conservation de la mentalité helvétique, adoptée au nouvel esprit. La tâche est grande. Pour que la victoire soit, pour que vive et prospère la Suisse, il faut que tous y contribuent. Le « ne pas s'en faire » est hors de saison. Périssé l'optimisme béat!

G. R.

Abdication de l'empereur d'Autriche

Vienne, 12 novembre. (B. C. V.) — Au cours d'une proclamation que l'empereur a adressée à son peuple, il a dit: Je renonce entièrement aux affaires de l'Etat. En même temps, je relève mon gouvernement autrichien de ses fonctions.

Les prisonniers autrichiens en Italie

Le gouvernement italien a décidé de mettre immédiatement 200.000 prisonniers de guerre à la disposition des agriculteurs pour faire les semailles. Un grand nombre de chevaux de l'armée autrichienne étant tombés aux mains des Italiens, le ministère de la guerre en cédera une part pour les besoins de l'agriculture.

Les parlementaires allemands en France

Voici, d'après le Temps, quelques détails inédits sur l'arrivée des parlementaires allemands en France:

Après avoir reçu le radiotélégramme du grand quartier général allemand annonçant le départ de la délégation, le général Foch fit répondre que les députés eussent à se présenter jeudi entre huit et dix heures au soir à un endroit fixé sur la route de la Capelle, un carrefour que désignaient nettement les faisceaux lumineux de plusieurs projecteurs. Du côté français, des ordres avaient été donnés pour que les hostilités fussent suspendues à plusieurs kilomètres du point fixé pour le rendez-vous.

Trois automobiles parvenaient, à neuf heures un quart, au carrefour désolé mais historique. Elles étaient précédées d'un groupe de pionniers allemands chargés d'assurer le passage des voitures en réparant la route endommagée par les obus. Ce parcours présentait quelques difficultés, car les destructions étaient nombreuses.

Les députés allemands furent reçus, à leur descente de voiture, par des officiers envoyés par le maréchal Foch et chargés de les conduire. Ces officiers montèrent avec les parlementaires dans les voitures, dont ils firent baisser les stores. Des guides prirent place aux côtés des chauffeurs et les voitures gagnèrent ainsi le château de Francport, dans la forêt de Compiègne, et appartenant au marquis de l'Aigle.

Vu l'heure tardive, les parlementaires furent conduits aux appartements qui leur avaient été réservés et où ils se restaurèrent.

Le lendemain matin, 8 novembre, les députés remontèrent en automobile et furent menés à la gare de Rethondes, où se trouvait le train spécial du maréchal Foch.

Fritz Ebert

M. Fritz Ebert, député au Reichstag, le nouveau chancelier allemand, appartient au parti socialiste majoritaire. Il a joué un rôle important dans la politique sociale de l'Allemagne pendant la guerre. Il a présidé le congrès de Würzburg qui s'est ouvert le 15 octobre 1917 et a affirmé, en cette occasion, la nécessité pour les socialistes d'appuyer le gouvernement impérial en vue de la poursuite victorieuse de la guerre.

Lors de la grève générale qui a éclaté à la fin de janvier 1918, M. Ebert a apporté son adhésion au mouvement, en même temps que les autres leaders majoritaires.

Depuis le 14 juin 1918, M. Ebert fut président de la commission principale du Reichstag. Il est né à Heidelberg (grand-duché de Bade) en 1871. Son père était maître tailleur.

Originellement ouvrier seller et militant socialiste, il devint directeur d'imprimerie et administrateur du journal socialiste la Bürgerzeitung, en 1907 et 1908. Il fut alors appelé dans le conseil de direction du parti. Il prit une part importante au congrès de Nuremberg (1908), et, au Reichstag, il remplaça Bebel démissionnaire dans la discussion du budget.

C'est un ami de Scheidemann, dont il partage les idées.

Kurt Eisner

Kurt Eisner, l'homme de la révolution en Bavière, a la cinquante ans environ. Il est né à Berlin, de famille israélite. Il a fait des études très approfondies, notamment à Marburg, où il suivait les cours de philosophie. Son savoir est vaste et sa culture extrêmement riche. Son esprit, qu'il a fin et sérieux, a toutefois un penchant pour le pittoresque et le paradoxe.

Au physique, c'est un homme de petite taille, maigre; son regard vif et sarcastique brille sous son binocle. Avec sa barbe rousse, son front découvert, les cheveux rejetés en arrière et sa mise sans recherche et plutôt négligée, il a l'air d'un artiste de l'ancien style.

Il entra vers 1890, à la Frankfurter Zeitung, où il collabora jusqu'en 1895. C'est dans cette période que, à la suite d'un article de revue contre Guillaume II, il fut condamné à neuf mois de prison. Il quitta ensuite la presse radicale, pour n'appartenir plus qu'à la socialiste. Il a même été rédacteur en chef du Vorwärts jusqu'en 1905.

A la suite de certains incidents, Kurt Eisner se retira du Vorwärts. Il arriva à Nuremberg,

en 1907, où il devient le rédacteur en chef du journal socialiste Frankische Tagespost. Il défendit à Nuremberg la même politique active et donna à son journal la même orientation qu'à Berlin. Il y eut, à Nuremberg, de violentes luttes dans le parti socialiste, notamment à propos du vote du budget. Le séjour de Kurt Eisner à Nuremberg ne fut pas de longue durée. Une question d'ordre privé y mit fin en 1910.

Il se rendit à Munich. Il s'y est fait une spécialité de la politique antiprusienne, en même temps que socialiste dans les articles de la Münchner Post.

Un évêque décoré

Le roi d'Italie a nommé l'évêque de Brescia, Mgr Gaggia, grand officier de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare.

Nécrologie

M. René Maizey

On annonce de Paris la mort de M. René Maizey — de son vrai nom baron Jules-René-Toussaint — homme de lettres, décédé à Paris, à l'âge de 62 ans. Il était né à Metz en 1856 d'une famille adonnée depuis longtemps à la carrière militaire. Voulu continuer ses traditions de famille, il était entré à Saint-Cyr; après un court passage au 53^e d'infanterie, il avait donné sa démission pour se lancer dans la littérature, à laquelle il est resté fidèle. Il a publié un très grand nombre de romans, de nouvelles, de chroniques, au total environ 80 volumes, et il s'est essayé au théâtre.

Echos de partout

V'LA L'EMPRUNT

Chanson de MM. Bataille-Henri et Maurice, sur l'air de V'la l'Poilu, chantée tous les soirs à Paris, par Maurice, et « Perchoir » :

I Dans l'métropolitain, On voit des tas d'affiches D'Abel Faivre et d'Forain Qui disent aux nouveaux riches V'la l'Emprunt, Tirelire, lire, V'la l'Emprunt revenu!

II J'ai lu, dans l'Figaro, Qu'cet Emprunt — quelle aubaine! — N'aurait jamais d'impôt. Ah! c'est qu'il en a d'la veine! V'la l'Emprunt, etc...

III Quel succès il aurait Si demain l'ministère Aux souscripteurs donnait Un kilo d'pommes de terre! V'la l'Emprunt, etc...

IV Le crémier est v'n'u m' dir: « L'prix du beurre, je l'augmente; C'est pas pour m'enrichir, C'est pour acheter d'la rente. » V'la l'Emprunt, etc...

V Victoir', mon cordon bleu, Me vol' — c'est à n'y pas croire — Je ne dis rien parce que C'est l'emprunt... d'la « Victoire ». V'la l'Emprunt, etc...

VI Mais quand, l'quinz', mon portier M'présenta ma quittance, J'dis: l'argent d'mon loyer, J'vais l'donner à la Banque. V'la l'Emprunt, etc...

VII Là-dessus, j'vais visiter Aux Tuileries l'fameux tanke. L'agent me fait monter Et l'on part pour la Banque. V'la l'Emprunt, etc...

VIII Fallait voir les piétons D'avant cet' chose infernale, Ils faisaient tous des bonds... D'la défense nationale... V'la l'Emprunt, etc...

IX Montrons à nos soldats Qu'les civils tiennent, c'est chouette; Mais qu'ils ne tiennent pas A garder leur galette. V'la l'Emprunt, etc...

X Et bientôt, Hindenburg Lâchant la terre française, Nos poilus dans Strasbourg Chant'ront la Marseillaise. V'la l'Emprunt, Tirelire, lire, V'la l'Emprunt revenu!

MOT DE LA FIN

Un artiste de foire s'en va de ville en ville, avec une petite troupe de canards savants, sans trouver à louer ses services. Après être resté, bien malgré lui, quelque temps sans rien faire, il reçoit un télégramme du directeur d'un théâtre le priant de participer à la représentation du lundi suivant. Il répond par ce télégramme: « Regrette ne pouvoir accepter. Ai mangé les artistes. »

Confédération

Les allocations de renchérissement au personnel fédéral

On nous écrit de Berne :

Il n'est pas nécessaire de dire qu'il n'existe aucun rapport quelconque entre les incidents actuels en Suisse et la conférence que le chef du Département fédéral des finances a eue, samedi matin, avec les délégués du personnel fédéral au sujet des allocations de renchérissement pour 1919. L'audience était fixée à ce jour-là bien avant les graves événements dont nous sommes les témoins.

On a appris avec une visible satisfaction, dans les milieux du personnel, que M. Molta était prêt à accepter, comme base pour les traitements supplémentaires de l'année prochaine, une amélioration de traitement équivalent au minimum de 1500 fr. demandé par le personnel, allocations de famille et pour enfants mises à part.

Les lois sur les traitements doivent être révisées en 1919; les allocations de renchérissement pour l'an prochain préjugent cette révision. On compte que la dépense supplémentaire, pour 1919, sera d'une vingtaine de millions pour la Confédération et d'un peu moins pour les C. F. F.

La constatation, faite maintes fois déjà, que le problème financier de l'avenir comprend, outre la question du paiement de nos dettes de mobilisation, celle de la dépense des traitements du personnel, se révèle donc toujours plus justifiée. La Confédération devra faire face à un budget de traitements, augmenté de 70 millions environ, et les C. F. F., avec des dépenses supplémentaires d'une soixantaine de millions. Il faut donc prévoir que les très lourdes taxes actuelles des postes, des chemins de fer, etc., deviendront permanentes.

Il ne reste qu'à espérer que les 70.000 fonctionnaires et employés fédéraux, ayant fait triompher leurs justes revendications, serviront d'autant plus fidèlement le peuple; car, chez nous, l'Etat, c'est le peuple.

Pour prévenir l'invasion

Le Conseil fédéral a décidé que, en présence de l'invasion imminente de soldats licenciés dans les pays voisins, on ne laisserait entrer en Suisse que ceux qui possèdent des passeports régulièrement visés, et dont la famille était autrichienne en Suisse, ou qui avaient leurs occupations régulières en Suisse.

Tous seront soumis à une perquisition et à une quarantaine. Ceux qui ne rempliront pas les conditions prévues seront refoulés à la frontière.

L'épidémie de grippe

Les microbes associés

Tandis que se prépare en Bretagne l'expérimentation du vaccin que l'Institut Pasteur a réalisé contre les complications grippales, ce grand établissement bactériologique poursuit l'étude scientifique de la maladie.

On sait que dans les complications de la grippe qui, dans l'épidémie actuelle, sont presque toujours broncho-pulmonaires, on trouve associés trois sortes de microbes pathogènes: le pneumocoque, agent de la pneumonie, le streptocoque, agent des infections purulentes, et, enfin, le bacille de Pfeiffer, qu'on avait longtemps pris pour l'agent initial de la grippe, ce qui était inexact, puisqu'il est aujourd'hui démontré que cet agent est le virus filtrant de Nicolle et Lebailly.

Le rôle respectif de ces trois microbes associés des complications grippales était resté jusqu'ici inconnu, et on ignorait tout de l'ordre dans lequel se succèdent les ravages néfastes de cette sinistre maladie. Tout ce qu'on en savait, c'est que ces microbes existaient généralement à l'état latent dans les organismes sains où ils sont inoffensifs à l'état normal, et que l'effet du virus grippal est d'exalter soudain et de déclencher leur virulence.

Les recherches de l'Institut Pasteur ont porté sur un très grand nombre de cas et elles ont conduit, par deux voies indépendantes, à des résultats entièrement concordants et qui peuvent être résumés ainsi:

1^o Au bout des trois ou quatre premiers jours de la grippe et lorsque le virus grippal a mis le poumon, où il produit un léger catarrhe avec crachats aérés, en état de réceptivité, c'est le bacille de Pfeiffer qui déclenche le premier son attaque, et qui, dans la trinité microbienne dont nous avons parlé, joue le rôle de troupe d'assaut. Les premières lésions que l'on trouve dans le poumon, et généralement sur son pourtour et qui sont caractérisées par une légère congestion sanguine, sont, en effet, remplies de bacilles de Pfeiffer que l'on y trouve presque exclusivement.

2^o Puis survient une phase nouvelle et plus grave: c'est le pneumocoque qui, à son tour, entre en jeu, amenant la pneumonie et des lésions congestives plus intenses et plus profondes, où on trouve presque exclusivement ce microbe. C'est cette phase de la maladie qui est souvent accompagnée de « l'asphyxie bleue » d'un aspect si effrayant, et où le malade présente une face noirâtre sous l'influence des phénomènes asphyxiques.

3^o Enfin, dans la dernière phase de la maladie, et lorsque les précédentes n'ont pas été jugulées, on voit apparaître dans le poumon une invasion de streptocoques soudain multipliés; c'est dans cette phase qu'accompagnent les pleurésies purulentes et qui est heureusement assez rare, que le malade présente le faciès

blanchâtre des grands intoxiqués, avec tous les troubles des intoxications profondes et notamment une température de 40°5 à 41°5, subissant de grandes oscillations, tandis que, dans la phase précédente, elle restait voisine de 39°5 à 40°.

Il peut arriver que l'on passe directement du stade pleurétique au stade streptococcique, et que le bacille de Pfeiffer, au lieu de préparer le lit de la pneumonie, ait préparé celui de l'infection purulente.

Il existe d'ailleurs, d'une région à l'autre et pour des causes encore obscures, des différences curieuses entre les complications les plus fréquentes de la grippe.

Maintenant que la grippe est mieux connue au point du vue scientifique, nous espérons que les savants ne tarderont pas à fournir les moyens thérapeutiques qui permettront de lutter contre elle et de la faire disparaître.

FRIBOURG

Pour l'ordre

Au moment où nous sortons de l'affreux cauchemar de la guerre et où l'union de tous serait nécessaire pour guérir les blessures du corps social, une agitation malsaine, fomentée du dehors par d'étranges personnages qui poursuivent des buts ténébreux et criminels, s'empare d'une partie de notre peuple. Nos institutions nationales et l'union de la famille helvétique sont menacées. Il s'agit, pour tous les Suisses qui veulent être dignes des pères, de défendre ces institutions et de sauvegarder cette union nécessaire. Dans ces graves circonstances, Fribourg ne doit pas rester en arrière. C'est ce qu'a pensé la section Molson du club alpin en convoquant hier soir une réunion de représentants des sociétés locales ayant un but national ou patriotique.

Dans cette réunion très fréquentée et très digne, il a été décidé d'entreprendre une action immédiate contre l'anarchie révolutionnaire. Pour cette lutte, l'assemblée a résolu d'offrir aux autorités fédérales et cantonales le concours de tous les groupements soutiens de l'ordre et du progrès social par la concorde entre tous les enfants du pays. Cette volonté de concourir à la sécurité de notre Suisse bien-aimée s'affirmera par une manifestation populaire qui aura lieu demain après midi, mercredi, à Fribourg, et à laquelle auront à cœur de prendre part tous les citoyens patriotes de la ville et de la campagne; car il importe de cimenter à nouveau l'union des citoyens et des ruraux, indispensable à la prospérité du canton. Voici les grandes lignes de la manifestation:

2 h. 1/2, réunion des sociétés, avec leurs drapeaux, à l'avenue de Pérolles. Départ du cortège, avec musique, et traversée de la ville en passant par l'avenue de la gare, la rue de Romont, la rue de Lausanne, la place de l'Hôtel-de-Ville, la Grand'rue et la rue Zähringen, pour aboutir, par les rues du Pont Suspendu et de Saint-Nicolas, sur la Place de Notre-Dame. Là, entrecoupés de chants ou de morceaux de folklore, trois discours patriotiques seront prononcés.

Breve et digne, sans appareil officiel, cette démonstration sera la manifestation spontanée du sentiment populaire. Afin que chacun puisse y participer, les administrations, établissements de crédit, maisons de commerce, fabriques sont instamment priés d'accorder la liberté nécessaire à leur personnel.

Administrations et particuliers voudront bien aussi maintenir pavoisés, sur le parcours du cortège, des maisons et arborer de préférence nos couleurs fédérales et cantonales.

Nous sommes convaincus que tous les amis de l'ordre tiendront à affirmer, mercredi après midi, leur solidarité patriotique suivant la vieille devise plus que jamais nécessaire:

« Pour tous, tous pour un. »

Mise sur pied des automobiles

La Direction militaire avise que tous les propriétaires d'automobiles, voitures et camions qui ont reçu un ordre de marche rouge ont l'ordre de se présenter immédiatement sur place de rassemblement; les hommes détachés ou transférés aux services des autos entrent également tout de suite sur la place d'estimation.

L'épidémie

On nous écrit de la Glâne :

La grippe continue à s'étendre à Romont et dans les environs. Le lazaret établi au chef-lieu est plein; de même, l'hospice de Billens. Heureusement, pour le moment, ces nombreux cas demeurent plutôt bénins.

On a cependant à déplorer encore le décès d'une jeune femme, M^{lle} Emma Bourqui, 25 ans, mère d'un petit enfant.

Les conseils communaux de Billens et du Châtelard ont aussi décidé la fermeture des auberges à 9 heures du soir.

On nous écrit de la Singine :

Les journaux ont annoncé que la grippe avait fait son entrée au pensionnat de la Gauglera que les trois quarts des enfants avaient été contaminés. Mais depuis, grâce aux sages directions du dévoué médecin de Planfayon, M. Troxler, et grâce au zèle du personnel sanitaire, aucun cas n'est devenu grave, et le régime de « la vilaine » Espagnole n'a duré qu'à peine deux semaines. Pour la Toussaint, tous les grippés étaient guéris et de nouveau debout. Depuis lors, il n'y a plus eu de nouveaux cas et la vie

du pensionnat a repris sa marche ordinaire, avec un programme de classe un peu moins chargé, afin de ménager les convalescents. Cependant, les personnes qui voudraient faire une visite au pensionnat seraient bien d'attendre des temps meilleurs, pour ne pas risquer d'apporter à nouveau la contagion à la Gauglera.

On nous écrit de la Haute-Broye :

A Seiry, toutes les familles sont atteintes par l'épidémie, sauf deux ou trois. M. le Curé a été alité plus d'une semaine; il est maintenant en bonne voie de guérison. En trois jours, il y a eu quatre décès dans cette paroisse; la famille de M. Alfred Lambert, particulièrement atteinte, a vu partir pour le cimetière, le même jour, le père et la mère; le lendemain, une troisième personne, tandis qu'une quatrième reste en danger. L'autre nuit, une jeune fille Berchier, âgée de 22 ans, est décédée subitement de la grippe; elle n'a été alitée que quelques heures. Les autres nombreux cas sont bénins pour le moment.

MM. les révérends curés de Nuvilly et de Font sont aussi atteints, victimes de leur dévouement à leurs ouailles. Le premier est fortement grippé.

Murist, qui avait eu une trentaine de cas, tous bénins, en août et septembre, était complètement indemne vers le milieu d'octobre. Mais voici que la grippe vient d'y faire sa réapparition dans plus d'une famille; il y a 16 cas en tout dont cinq dans un foyer et quatre dans un autre. Quelques cas isolés, également peu graves, sont annoncés à Montborget, à La Vounaise et à Fraxens.

Bollion est encore fortement atteint, bien que sans suites graves pour le moment.

Les médecins, plus particulièrement MM. Ducotterd, d'Estavayer, et Vorlet, de Payerne, prodigent leur dévouement jour et nuit dans la contrée. Après une seule tournée de l'un d'eux, un bienveillant commissionnaire arrivait l'autre soir à Bollion, à La Vounaise et à Murist avec une charge de médicaments pour une soixantaine de malades, sans compter ceux qui avaient été envoyés par la poste le jour même. Encore une remarque qui a son intérêt. On cite des auberges contaminées depuis bien des jours; pas d'un consommateur a dû y attraper le fameux bacille, et cependant ces auberges restent ouvertes. On n'ose y toucher...

Par téléphone :

A Prez-vers-Noréaz, les vingt-sept lits disponibles du lazaret, que dirige avec tant de dévouement M. le docteur Fasel, sont occupés. On estime à une centaine le nombre des grippés dans la localité. M. le député Rosset a eu cinq de ses enfants malades; l'un d'eux a été enlevé dans sa 22^e année; la cadette de la famille, âgée de 17 ans, était hier au plus mal; trois autres sont en traitement au lazaret. La population tout entière compatit chrétiennement à la cruelle épreuve qui frappe l'honorable M. Rosset.

Technicum

Une série d'examen en vue du diplôme a eu lieu la semaine dernière au Technicum.

Ont été admis au 2^{ème} examen de diplôme, dans l'école d'électromécanique: Georges Ding, de Morat; Eugène Gross, des Marécottes (Valais); Oresté Micheli, d'Agno (Tessin); Henri Motta, de Tenero (Tessin); Charles Pellegrini, de Ponte-Tresa (Tessin); Charles Pfister, de Châtres; René Pilloud, de Châtel-Saint-Denis, à Fribourg; Riccardo Itonerico, de Giorno (Tessin); Guido Vassalli, de Riva Saint-Vitale (Tessin); et Théophile Vogel, de Châtres.

École du bâtiment: Werner Juillerat, de Porrentruy; André Tortochout, de Dijon; Pierre Zarfoff, de Roustchouk (Bulgarie).

Un apprenti menuisier, Louis Rotzetter, de Fribourg, à l'Orphelinat des Bourgeois, a subi l'examen de fin d'apprentissage et a obtenu, avec la mention très bien, le diplôme d'ouvrier menuisier-ébéniste.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

- Dons reçus: Société de fromagerie de Wühnewil, 20 fr. — M. Delabays, instituteur, 10 fr. — M. J. Fontanaz, électromécanicien, 5 fr. — Coopérative Concordia, 100 fr. — Moulins de Pérolles, 150 fr. — Anonyme, 5 fr. — M. Louis Due, Forêt, 5 fr. — H. G. Marly, 50 fr. — M^{lle} Aline Dubey-Bise, Gletterens, 50 fr. — M. Léon Bosson, instituteur, Vuippens, 5 fr. — M. Ernest Sallin, Villaz-Saint-Pierre, 5 fr. — Papeterie de Marly, 500 fr. — M. Jules Dunand, Vaulruz, 3 fr. — M. L. Michel, Cottens, 10 fr. — M. G. Bachmann, 5 fr. — M. René de Buman, professeur, 2 fr. — M. Fernand Lob, 20 fr. — M. Müller, ingénieur, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — M^{lle} Boreard-Tournade, Romont, 3 fr. — M. Herren-Wicht, 1 fr. — M. Ernest Sallin, 2 fr. — M. Emile Schenker, 10 fr. — M. J. Suter, 2 fr. — Anonyme, 1 fr. — M. André, commissaire général, 2 fr. — M. Charles Castella, 5 fr. — M. L. Colling, cafetier, 1 fr. — M. Arnold Dreyer, 5 fr. — M. R. Hegetschweiler, professeur, 2 fr. — Société des aubergistes de la Singine, 2 fr. 50.

Les dons et cotisations peuvent être adressés sans frais au moyen d'un chèque postal (compte Ha 226).

Buvez le STIMULANT Apéritif au Vin et Quinquina

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Grand Conseil de Fribourg

Le Grand Conseil s'est réuni, ce matin, à 9 heures. Soixante-dix députés sont présents. M. Alfred Reichlin, vice-président, occupe le fauteuil de la présidence en l'absence de M. Kälin, président, mobilisé. M. Reichlin ouvre la session par un bref exposé de la situation à l'extérieur et à l'intérieur du pays. M. Chuard, président du gouvernement, propose l'envoi d'une adresse aux autorités fédérales. M. Paul Morard demande que l'assemblée adresse aussi un témoignage de confiance à nos soldats mobilisés. Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

Voici le texte de l'adresse aux autorités fédérales :

Le Grand Conseil du canton de Fribourg, réuni en session ordinaire, attend des Chambres fédérales, et par elles du Conseil fédéral, qu'on prenne les mesures les plus énergiques pour éviter que le sol helvétique ne devienne un champ de révolutions.

Il insiste pour que tous les fauteurs de désordres soient incarcérés ou expulsés dans le plus bref délai et demande que, à l'aide des troupes mobilisées, l'ordre soit maintenu dans tous les cantons, et que la liberté et les droits des citoyens soient assurés.

Au nom du Grand Conseil, Reichlin, vice-président. Godel, chancelier.

Il est donné lecture de diverses pétitions et d'une motion confirmant et modifiant sur certains points celle qui avait été développée en novembre 1917 et demandant la révision de la constitution.

Le Grand Conseil aborde le budget de l'Etat pour 1919. (Rapporteur : M. Ernest Weck.)

La situation à Fribourg

Fribourg s'est ressentie de la grève générale par le fait de l'interruption des trains. Il n'est arrivé ce matin qu'un train de la Broye et le train de Bulle. Le F.M.-A. circule comme à l'ordinaire.

Le gouvernement a levé la III^{me} compagnie du bataillon 17 pour garder l'arsenal et la poste. Les soldats de la 1^{re} division qui étaient convoqués à Sion par l'ordre de mobilisation, n'ont pu rejoindre leur place de rassemblement. Ils se réunissent aux Grand-Places.

La ville se pavise comme profession de foi patriotique et en signe de protestation contre la grève générale.

Aux Ateliers des C. F. F. le personnel est présent, mais il ne travaille pas.

L'Almanach du Père-Girard

L'Almanach du Père-Girard pour l'année 1919 vient de sortir de presse (Imprimerie H. Butty et C^o, à Estavayer). Ce joli manuel, édité sous les auspices de la société de secours mutuel du corps enseignant fribourgeois, se présente pour la cinquième fois aux suffrages de la gent écolière et du personnel de l'enseignement. Les auteurs et l'éditeur n'ont rien négligé pour rendre cette publication la plus attrayante possible, tant par le choix et la variété des matières que par la forme sous laquelle elles sont présentées. L'éducation y occupe une place d'honneur par un extrait des mémoires du P. Girard. Vient ensuite le chapitre des sciences naturelles, dans lequel nous voyons successivement défiler quelques spécimens intéressants de la faune de notre pays. L'étude de la langue maternelle, ce pivot de l'enseignement primaire, comme l'appellait à juste titre le P. Girard, est représentée par d'heureuses applications de la méthode dite de concentration. A souligner un délicieux croquis montagnard ainsi qu'un beau chapitre d'histoire locale dû à la plume alerte d'un de nos meilleurs historiens fribourgeois. Nos futures ménagères trouveront, sous la rubrique : Enseignement féminin, de jolis thèmes d'ouvrages pratiques et de judicieux conseils concernant l'économie domestique.

Dans la partie destinée spécialement aux cours de perfectionnement, les jeunes gens que ces cours intéressent auront l'occasion de se remé-

morer succinctement sans doute, mais sous une forme neuve et attrayante, les notions acquises à l'école primaire. Une place de choix a aussi été réservée à l'agriculture, sans oublier pour autant le commerce et l'industrie, le tout bien adapté au milieu local et approprié au niveau intellectuel de nos futurs recruteurs.

Le dernier paragraphe de l'almanach, « Actualité-variétés », n'est certes pas le moins intéressant. Tous les écoliers se délecteront à la lecture du chapitre : « A la foire de Saint-Nicolas », qui leur rappellera bien des souvenirs. Suivent des récits pittoresques de la grande guerre, des chants d'une heureuse composition, de fraîches poésies fleurant le parfum du terroir, le tout entremêlé de mots pour rire, de réflexions amusantes, véritables intermèdes humoristiques qui délasseront petits et grands, maitres et écoliers. Le zèle des chercheurs, des amateurs de devinettes, de charades et de jeux d'esprit, aura le loisir de se donner carrière dans la partie récréative de la fin du manuel. C'est dire que l'almanach du P. Girard de 1919 se présente au public scolaire et aux familles avec beaucoup de chances de succès : texte choisi, varié et soigné ; format pratique. Brochure simple, mais solide et de bon goût ; prix modeste, eu égard au considérable renchérissement du papier et des matières premières d'imprimerie. Ajoutons que de nombreuses vignettes, dues aux bons soins de l'éditeur, ne contribuent pas peu à agrémenter la lecture de l'almanach et qu'une part du bénéfice réalisé par cette œuvre bien fribourgeoise est versée à la caisse-maladie du corps enseignant primaire.

A. B.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique la Concordia. — Assemblée et répétition générale urgente, ce soir, mardi, à 8 h. et quart, au local.

C. A. S. Section Molson. — Le comité invite tous les membres de la section à assister nombreux, munis de leur insigne, à la manifestation patriotique de mercredi, 13 novembre.

Société fédérale de gym. « La Freiburgia ». — Réunion de la section, mercredi, 13, à 2 h. après midi, au local, Café du Simplon. Le port du sautoir est exigé. La section avec son drapeau, prendra part au cortège organisé en signe de protestation contre la grève générale et la révolution, comme aussi pour manifester notre confiance à nos autorités.

Calendrier

Mercredi 13 novembre

Saint STANISLAS KOSKA, confesseur
Saint STANISLAS n'avait de goût que pour les choses du ciel, s'entretenait sans cesse avec Dieu, et ressentait une si tendre dévotion pour la Vierge Marie, qu'il éprouvait une douceur infinie à l'appeler sa mère. Il entra dans la Société de Jésus, où il mourut le jour de l'Assomption, à l'âge de dix-huit ans.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 12 novembre



L'armistice

Bulletin français

Paris, 12 novembre.

Communiqué français du 11 novembre, à 11 h. du soir :

Au 52^{me} mois d'une guerre sans précédent dans l'histoire, l'armée française, avec l'aide de ses alliés, a consommé la défaite de l'ennemi. Nos troupes, animées du plus pur esprit de sacrifice, ont donné, pendant quatre années de combats ininterrompus, l'exemple d'une suprême endurance et d'un héroïsme qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Elles ont rempli la tâche que leur avait confiée la patrie. Tantôt supportant avec une énergie indomptable les assauts de l'ennemi, tantôt attaquant elles-mêmes et forçant la victoire, elles ont, après une offensive décisive de quatre mois, bousculé, battu et jeté hors de France la puissante armée allemande et l'ont contrainte à demander la paix. Toutes les conditions exigées pour la suspension des hostilités ont été acceptées par l'ennemi.

L'armistice est entré en vigueur aujourd'hui, à 11 heures.

Bulletin anglais

Londres, 11 novembre.

Communiqué britannique du soir : Les hostilités ont été suspendues ce matin à 11 heures. A cette heure, nos troupes avaient atteint la ligne générale suivante : frontière franco-belge, est d'Avesnes, Jeumont, Givry, à 4 milles à l'est de Mons, Chièvres, Lessines, Grammont.

Les Français à Constantinople et en Syrie

Paris, 12 novembre.

Le torpilleur français *Mangini* et le torpilleur anglais *Stark* sont entrés le 10 novembre dans les Dardanelles pour aller mouiller devant Constantinople.

La division française navale de Syrie a occupé Alexandrette. Le 9 novembre, des marins français et anglais y ont débarqué. Ils ont été accueillis avec enthousiasme.

Les pavillons français et anglais ont été hissés sur les consuls respectifs et salués par 21 coups de canons.

Foch à l'Académie des sciences

Paris, 12 novembre.

L'Académie des sciences a élu, à l'unanimité, le maréchal Foch académicien libre.

La révolution allemande

Berlin, 12 novembre.

(Wolff.) — On apprend la création de nouveaux conseils d'ouvriers et de soldats dans diverses villes allemandes.

Le ménage royal de Bavière

Munich, 12 novembre.

(Wolff.) — Pendant la nuit de jeudi à vendredi, le roi s'est rendu avec la reine gravement malade au château de Wildenwarth, afin d'épargner à la reine les émotions de ces jours derniers.

La révolution à Varsovie

Varsovie, 12 novembre.

(Wolff.) — Quelques bataillons de landsturm ont fondé à Varsovie un conseil de soldats.

Les Polonais adoptent une attitude hostile contre les troupes allemandes auxquelles ils cherchent à interdire le passage à travers la Pologne.

La gare de Varsovie est occupée par les Polonais.

Des combats auraient déjà eu lieu dans les rues de Varsovie.

Guillaume II en Hollande

La Haye, 12 novembre.

L'empereur allemand, arrivé dimanche soir à Eysden, entre Liège et Maëstricht, avait fait prévenir le gouvernement hollandais depuis Bruxelles et demandé qu'on lui accordât asile. Il lui fut répondu que l'hospitalité hollandaise lui était garantie, à condition qu'il vécût en simple particulier et qu'il consentit à être traité, jusqu'à la paix, en belligérant interné.

SUISSE

La grève générale

Berne, 12 novembre.

(Comm.) — Le comité central de l'Association suisse des employés à traitement fixe, s'est réuni pour discuter les événements du jour.

Le comité central se déclare partisan d'une réorganisation immédiate du personnel du pays, dans le sens d'une collaboration du peuple travailleur, et estime que les 9 postulats du comité d'action d'Oten correspondent aux revendications de l'Association suisse des employés à traitement fixe.

Proclamation du Conseil fédéral au peuple suisse

Berne, 11 novembre.

Fidèles et chers Confédérés :

Trois jours à peine se sont écoulés et nous nous voyons obligés de nous adresser à vous une deuxième fois.

Le comité d'action d'Oten a répondu aux mesures que nous avons arrêtées dans l'intérêt supérieur de la patrie, et que nous vous avons fait connaître dans notre première proclamation, par la déclaration de la grève générale. Celle-ci, qui a déjà commencé dans le canton de Zurich, devrait s'étendre au pays tout entier à partir de ce soir, à minuit.

Cette grève générale met en danger la vie du pays. Nous avons décidé, ce matin même, de lever encore l'infanterie de la 1^{re} division et celle de deux brigades de montagne pour protéger l'ordre et la tranquillité publiques, et de convoquer l'Assemblée fédérale en session extraordinaire.

Nous avons arrêté en même temps une ordonnance contre les atteintes à la sécurité intérieure de la Confédération. Cette ordonnance soumet les fonctionnaires, employés et ouvriers de l'administration militaire fédérale et cantonale, ainsi que ceux des administrations de transport, aux lois militaires. Elle déclare aussi que la participation du personnel de l'Etat à une grève constitue un délit.

Le comité d'action d'Oten formule, la menace à la bouche, des revendications politiques et sociales. Nous nous sommes placés, dans notre première proclamation, sur le terrain de la réforme sociale. Rien ne pourra nous faire abandonner cette détermination, mais nous reconnaissons tout mouvement de réforme qui voudrait s'accomplir par voie révolutionnaire, c'est-à-dire en dehors des formes constitutionnelles et légales. Nous nous élevons contre toutes les violences et nous les empêcherons en toute éventualité.

Fidèles et chers Confédérés !

Vous êtes les citoyens d'une libre démocratie. Vos institutions et vos lois fournissent le moyen de réaliser par votre seule volonté tous les progrès et toutes les innovations, dans l'ordre social, comme dans l'ordre politique. Ne tolérez pas que notre chère Suisse sombre dans les convulsions de l'anarchie. Vous l'avez sauvée par votre vigilance dans les heures angoissantes où la guerre grondait autour de nous. Vous la sauvez par votre résolution et par votre courage dans cette heure de crise intérieure. Que Dieu protège la patrie !

Berne, le 11 novembre 1918.
Au nom du Conseil fédéral suisse,
Le président de la Confédération,
Calonder.

Le chancelier de la Confédération
Schatzmann.

Le personnel des postes reste fidèle
Lausanne, 12 novembre.
Le télégramme suivant a été adressé au Conseil fédéral à Berne :

« Au Conseil fédéral suisse, Berne.

« Sous réserve de décisions ultérieures à l'association, nous renonçons à proposer l'abandon du travail, mais nous tenons néanmoins à donner notre appui moral aux revendications d'ordre économique contenues dans le programme des organisations ouvrières, publié ce jour.

« Le comité central de l'Association des employés des postes, télégraphes et téléphones.

« Signé : Charles Blanc, président ; Lucien Mercier, secrétaire. »

Lausanne, 12 novembre.

Le comité central de l'Union des employés des postes télégraphes et douanes a adressé au Conseil fédéral le télégramme suivant :

« L'Union renonce à interrompre le travail actuellement, sous réserve d'une décision ultérieure. Elle continue à accorder son appui moral aux revendications économiques contenues dans le programme des travailleurs. »

Zurich est calme

Zurich, 12 novembre.

Les rues présentent un aspect parfaitement calme. Elles sont parcourues par des groupes d'ouvriers et par des patrouilles militaires.

La défection des cheminots

Lausanne, 12 novembre.

Un assemblée nombreuse du personnel des chemins de fer a décidé de se joindre à la grève générale.

Berne risque d'être affamé

Berne, 12 novembre.

Depuis 2 heures ce matin, aucun train ne circule plus. Les denrées arrivées par le marché sont encore à la gare, le personnel de livraison étant en grève.

Dans toute la ville se trouvent de forts postes d'infanterie et de cavalerie, et des patrouilles circulent.

Tous les magasins sont ouverts, sauf les magasins d'armuriers.

Les trams ne fonctionnent pas, malgré la sommation du conseil municipal.

Grève hermétique à La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds, 12 novembre.

Le courant électrique a été interrompu à 6 h. ce matin.

Le chômage dans les fabriques est complet. Un certain nombre de magasins sont ouverts.

La poste est fermée et surveillée par les grévistes.

Les propriétaires d'entreprises industrielles tentent à la commune des actions en dommages-intérêts pour le préjudice subi.

La Nouvelle Société helvétique organise pour cet après-midi une manifestation publique.

Pas de grève au Tessin

Lugano, 12 novembre.

Le comité de la Chambre de travail a décidé par 4 voix contre 3 que la grève générale n'aura pas lieu au Tessin. A Lugano, ce matin, tout le monde travaille.

A Genève

Genève, 12 novembre.

La nouvelle de la conclusion de l'armistice a été accueillie à Genève avec une joie débordante. Toute la ville est pavoisée, même les édifices fédéraux. Une foule énorme n'a cessé de circuler dans les rues jusque très tard dans la soirée. De nombreux cortèges avec drapeaux et tambours ont parcouru toute la ville. Tous les corps de police étaient consignés. L'ordre a été maintenu.

La mobilisation des troupes genevoises s'est effectuée sans aucun incident. Les bataillons 10 et 13 ont gagné leurs cantonnements accompagnés par une foule énorme et sympathique.

Suspension de trafic

Berne, 12 novembre.

A Berne, Bâle, Genève, les tramways ne circulent pas.

Lumière concentrée

Osram-Azo

Lampes électriques gazeuses jusqu'à 2000 Watts

Nouveaux types : Osram-Azola

Lampes gazeuses 25 & 60 Watts

La marque Osram sur la ampoule garantit seule la qualité de la lampe. En vente partout.

Société suisse Auer, Zurich, Hafnerstrasse, 24. — Fabrique de Lampes Osram, Weltheim — Winterthur.

ON DEMANDE une jeune fille

pour la tenue d'un ménage et à l'occasion servir au café. 6158. S'adresser : P. 6644 F & Publitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE quelques menuisiers

S'adresser : rue du Temple, 15. 6098

A VENDRE

3 lanternes d'une année et 1 chaudière portative chez Chabliat, à Léchelles.

OUVRIÈRES

capables, pour manèges militaires sont demandées. S'adresser sous chiffres Z 8845 Y à Publitas S. A., Berne. 6149

SOUVENIRS

Chaînes de montre en chapeaux, broches avec photo-émaill. Catalane. — L. Chioléro, coiffeur, Lausanne.

A VENDRE

3 petits porcs de sept semaines chez M. Lixistorf, Scierie, Bellfaut.

CHAUX POUR ENGRAIS

Marque D. K. H.

en grains ou moulue fin, d'une teneur de 96 % de chaux carbonatée. Prix : 2 fr. 50 par 100 kg.

pris à la station de Herzogenbuchsee, par commandes d'un mois 500 kg. Première fabrique de chaux pour engrais de la Suisse. Succès de 10 ans. Médaille d'argent à Francfort et à Berne, en 1914. Instructions (b. o. chures) sur la fumure par la chaux à disposition.

Il se vend, dans le canton de Fribourg, de la chaux pour engrais à des prix exagérés. Que les agriculteurs se méfient de certains voyageurs en détail. Prix plus favorables pour syndicats et marchands. 5739

Société de matériaux de construction A. G. Herzogenbuchsee anciennement P. Kramer.

UNE bonne fille

au courant des travaux du ménage, pourrait entrer tout de suite chez Mme Jeanne Vaucher, boucherie, à Fleurier.

Sur route à vendre, réelle occasion, je tiens domaine de 4 poses et quelques perches, bon bâtiment habitable, 2 étages, grenier, chambre à fumer, écurie, remise, 2 écuries, grange, électrique, eau, etc. 115 S'adresser à l'Agence immobilière et commerciale fribourgeoise S. A., rue du Pont-Suspendu 79, Fribourg. Tél. 4.33.

GAIN IMPORTANT

Agents sérieux et actifs sont demandés dans toutes les localités d'une certaine importance pour courtage de titres et assurances. Pour renseignements : Banque Alf. Guye, Turrelles, St-Laur, Lausanne.

On demande pour fin novembre, une cuisinière

soignée et expérimentée, munie de bonnes références. Se présenter de 9 h. à 11 heures du matin, chez M^{me} Paul Glisson, 30, rue de Romont.

A vendre très bon domaine, sur la route cantonale, de 40 poses dont 5 en forêt, ayant bonne maison, écurie, grange, fontaine, électricité, fosse, affaire d'avenir pour cultivateurs sérieux 6342-1159

S'adresser : Agence Immobilière et Commerciale fribourgeoise S. A., Rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg. Téléphone 4.33

Caisse enregistrée

On offre à vendre d'occasion une caisse enregistrée « Nationale » en parfait état, ayant peu servi. 6220 S'adresser sous chiffre P 6720 F à Publitas S. A., Fribourg.

A VENDRE un four à pain

pour 12 pains, chez Jacob COTTING, 203, rue des Foyergons.

A VENDRE deux louchets à mains

état neuf, pour extraire tourbe. — PONCET, 8, Bd. du Théâtre, Genève. P 18428 X 6176

A vendre

5 porcs de 3 semaines chez Louis Herliway, à Cornibœuf. 6310

Vente de bétail et chédail

Lundi 18 novembre, à 1 heure de l'après-midi, à Farragny-le-Grand, la soussignée exposera en vente aux enchères publiques son bétail et chédail, savoir : 6 vaches portantes, 1 génisse de 2 ans, 2 anses années, 1 veau mâle de 8 mois, 1 jument (pas de piquet), une jeune truie portante, 1 char à pont, 1 char à marché, 1 isochète, charre, herse, 1 casier à pain, 2 harnais de vache, 1 de cheval, clochettes, etc. L'ajement au comptant. A vendre, à la même adresse,

†
Madame veuve Maria Ballaman-Barbey et sa fille Jeanne, à Genève; Monsieur et Madame Jules Ballaman-Hesse et leurs fils Henri, à Fribourg; Mme et M. Jean Schaller-Ballaman et leurs enfants, à Fribourg; Mme et M. J. A. Alphonse-Hauer-Ballaman et leur fils, à Lausanne; M. et Mme Jean Ballaman-Santerel, à Lausanne; M. et Mme Joseph Ballaman-Pittet et leurs enfants, à Lausanne; M. et Mme Laurent Barbey et leurs enfants, à Fribourg; Mme veuve Marie Page et ses enfants, à Genève; M. et Mme Fridolin Ballaman et leurs enfants, à Vevey; les familles Chauvonnat, à Genève et Fribourg, ainsi que les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Théodore BALLAMAN
leur cher époux, père, fils, frère beau-frère, beau-fils, oncle et cousin, décédé à Genève, le 4 novembre, après une courte maladie, à l'âge de 21 ans, muni des secours de la religion.
L'ensevelissement a eu lieu à Genève le 6 novembre. L'office de septième aura lieu jeudi matin, 14 novembre, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Jean, à Fribourg.
R. I. P.

†
Monsieur Frédéric Sautaux et ses enfants: Othilie, Séraphine, Elise et Paëfique, à Montagny-Jes-Monts; Monsieur et Madame Albert Sautaux et leurs enfants, à Couvet, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joachim SAUTAUX
leur cher fils, frère, beau-frère, oncle et neveu, enlevé à leur affection le 11 novembre, après une courte et pénible maladie, dans sa 25^{ème} année, muni des secours de la religion.
L'ensevelissement aura lieu le 11 novembre, à 5 heures de l'après-midi.
L'office funèbre sera célébré jeudi matin, à 8 heures, à l'église de Montagny.
R. I. P.

†
Madame veuve Marie Tissot et ses enfants Anna et Marie, à Fribourg; M. et Mme Etienne Tissot et leurs enfants, à Montet (Broye); M. et Mme Jules Tissot, à Genève; M. et Mme Albert Tissot-Jaquier et leurs enfants, à Payerne; M. et Mme Gustave Tissot et leur enfant, à Thounne; Mme et M. Rossi-Tissot, à Thounne; M. Victor Tissot, à Paris; M. Paul Tissot, à Corserey, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à tous leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très regretté fils, frère, beau-frère, cousin, neveu et oncle

Monsieur Eloi TISSOT
enlevé à leur tendre affection, le 11 novembre, dans sa 26^{ème} année, après une courte et pénible maladie.
L'ensevelissement a eu lieu ce matin, mardi, à 7 h. 1/2.
L'office aura lieu demain mercredi, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Nicolas.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.
R. I. P.

†
Madame Alphonse Weber, à Fribourg; Madame Guérig-Weber et sa fille, au Mont Pèlerin; Monsieur et Madame Auguste Weber et leurs enfants; Mademoiselle Ida Weber, à Fribourg; les familles Glisson, à Bulle; Weissenbach, Weber, Menold, Monthoux et Desbailles, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph WAEBER
leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé le 10 novembre, muni des secours de la religion, à l'âge de 37 ans, à Montana-sur-Sierre.
L'ensevelissement aura lieu à Fribourg, mardi, 12 novembre. Le cortège partira de la gare à 7 h. 1/2 du matin.
Le service religieux aura lieu mercredi, à 8 h. 1/2, à l'église du Collège.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.
R. I. P.

†
Monsieur et Madame Henri Mauron-Gumy ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère petite

FERNADE
enlevée à leur tendre affection à l'âge de huit mois, après une courte maladie.
L'ensevelissement aura lieu mardi, 12 novembre, à 3 heures. Départ, rue du Botzet, 16.
R. I. P.

Lorsque vous avez besoin de

CHAUSSURES
veuillez demander le catalogue de la

Maison de chaussures
Brühlmann & Cie, Winterthour
Service prompt et soigné

Fleurs Naturelles



A. Murith
48 RUE DE LAUSANNE - FRIBOURG
Tél. n° 143

D' SCHOUWEY, Le Mouret
a repris ses consultations
Consultations de 9 h. à midi
A cause du surcroît de travail, les communications faites en dehors des heures ci-dessus ne pourront plus être prises en considération, à moins d'urgence.

CALORIE
Chauffages centraux
Installations sanitaires
Installations pour élever les poissons par le vide
Téléphone 1.44. 24a, Grand-Fontaine.

Vente de matériel d'un train de voiturier
Les soussignés exposent en vente publique, le **jeudi 14 novembre** prochain, des 9 h. du matin, au **Marché converti, à Bulle**:
70 voitures et traineaux de luxe et ordinaires, 50 harnais et colliers de charrois, selles et brides, démenageuse, camions, chars de campagne à 1 et 2 chevaux, tombereaux, caisses à gravier, luges et chenets, hache-paille, fûcheuse, cache-colliers, arches à avoine, bâches, couvertures, tonnerres et peaux de mouton, gresilloires, falots, chabots, crics et quantité d'autres objets dont le détail serait trop long. 6271
Tout ce matériel est en parfait état d'entretien.

C. Bucher. E. Krieger.

Agriculteurs !!
N'achetez pas vos **Engrais de chaux** carbonatés mouls extra fins sans vous renseigner au bureau du journal, sous chiffre 1855.
ANALYSES FÉDÉRALES:
Polytechnicum de Zurich 99,7 %
Etablissement fédéral de chimie agricole à Berne (Liebefeld) 99,7 %
Prix par wagon de 10.000 Kg. 2 fr. 50 les 100 Kg. pris à l'Usine.
Profitez de faire vos achats avant le 1^{er} décembre 1918 vu la hausse des transports des C. F. F. de 80 % prévue à cette date.

Grande vente de bétail
Pour cause de partage, les soussignés vendront aux enchères publiques, le **jeudi 21 novembre**, des 1 h. précise de l'après-midi, à La Tuillière commune de **LA TOUR-DE-TRÈME**, leur bétail consistant en:
1° 25 vaches et taures portantes ou fraîches vélées, primées en 1^{re} classe;
2° 12 génisses de 2 ans, 11 veaux de l'année (les génisses et les veaux sont issus d'un taureau de 1^{re} classe);
3° 1 taureau de 2 ans de 1^{re} classe. (Tout ce bétail a été élevé et est de race tachetée noire);
4° 1 pouliche de 2 1/2 ans, primée en 1^{re} classe au fédéral, la mère primée à l'exposition de Lausanne; éventuellement une certaine quantité de foin. Paiement au comptant. 6172
YERLY freres, La Tour-de-Trême.

N'oubliez pas la plus ancienne maison d'ameublements

Pierre BRUGGER
MENUISERIE - EBÉNISTERIE
Magasin nouvellement installé
Téléph. n° 27 STALDEN, 7 Fribourg
Dépôt: Rue de Zähringen

Maréchal
Bon ouvrier maréchal est demandé tout de suite. Place stable. 6318
H. Harthold, maréchal ferrant, Landersheim (Neuchâtel).

Je me charge de donner des leçons de
LATIN GREC ITALIEN ALLEMAND
S'adresser à M. A. Schönenberger, rue des Epouses, 70. 6307

ON DEMANDE
pour entrer du 15 au 20 novembre
une bonne
à tout faire, connaissant la cuisine, pour ménage soigné.
S'adresser à M^{me} Ernest Gaatella, Bulle. 6370

MONSIEUR
désire des leçons d'italien par Monsieur ou Dame.
Ecrivez offres: B. M., poste restante. 6311

EMPLOYÉE
sténo-dactylographe, connaissant les deux langues, ayant l'éducation de la pratique, demande place dans bureau quelconque. 6340
Bons références.
Offres sous P 6843 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Banque
de la place demande un apprenti. 6302
Offres avec certificats et références par écrit, sous chiffres P 6780 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande
personne sachant bien coudre, par quelques jours.
S'adres.: Dullécote, 2, au 1^{er}. 6346

A VENDRE
700 fagots secs
Offres sous P 6839 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande à louer
pour tout de suite ou pour plus tard un
appartement
de 2 ou 3 chambres avec eau, gaz et électricité.
Offres sous P 6837 F à Publicitas S. A., Fribourg.

381. A élever un très bon **BOULANGERIE** sur grande rue, maison d'habitation, remise, écurie, fontaine. Excellente affaire pour personne du métier.
S'adresser à l'Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise S. A., 79, Rue du Pont-Suspendu, Fribourg. Téléphone 4.31.

Somme acheteurs d'un beau **DOMAINE** de 50 à 70 poses, peu morcelé et situé le plus près possible d'un village.
Offres sous P 6741 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6332

A VENDRE
un porc
(rouge) de 5 mois.
S'adresser à M. Pierre Barbey, à Omens (Fribourg). 6333

A vendre à Fribourg,
HOTEL
situation centrale, rue principale, beau bâtiment neuf, cour, jardin, belle salle de café, deux autres salles, 4 étages, tout meublé, matériel d'exploitation, installation moderne, nombreux et ancienne clientèle, affaire excellente professionnelle.
S'adresser: Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise S. A., rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg. Téléphone 4.31.

A VENDRE une maison avec 1/2 de pose, grange, cour, diable à poivre, jardin fruitier, facilité pour électricité, eau, atelier pour les bois. 298. 6314-1560
S'adresser: Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise S. A., à Fribourg, rue du Pont-Suspendu, 79. Téléphone 4.31.

La Maison A. Murith
transports funèbres, 5, rue de l'Université, demande pour tout de suite un bon

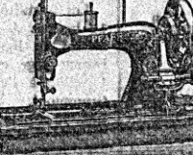
OUVRIER MENUISIER
pour la fabrication des cercueils. 6136

Comptant 5 %

RUD. JENNI-THUNAUER
DRAPS ANGLAIS
Kramg. 51 - BERNE - Tél. 47-40

Demandez les échantillons

Machines à coudre (Pfaff)



chez: **E. WASSNER, S. A., Fribourg**

Librairie-Papeterie
Josué LABASTROU
Fribourg
FOURNITURES DE BUREAUX
Registres en tous genres. - Grand choix de porte-plumes réservoirs
Cartes du canton de Fribourg
DÉPÔT DES CARTES TOPOGRAPHIQUES FÉDÉRALES

ECZÉMAS - DARTRES DÉMANGEAISONS
et toutes les maladies de la peau: Erythèmes, Brûlures, Bitesures, Furoncles, etc., sont radicalement guéris par l'emploi du
BAUME du CHALET
prix du pot franco remboursé sentant 2 fr.
Le meilleur désinfectant des voies respiratoires est l'Anti-Grippe et Anti-Cortza du Chalet; prix de la tube avec mode d'emploi 1 fr. 50.
Dépositaires de la ville de Fribourg: Pharm. G. Lapp, rue St-Nicolas; Pharmacie Coney, avenue de la gare; Pharm. Ig. M. Mury, rue de Lausanne, 13; Pharmacie Bourgnonecht et Gottrau, rue de Lausanne, 87.

Schaeffer frères
Vins, 29, Fribourg, Tél. 6.55
Chauffage central
Installations sanitaires

Institut SARINIA
Les préparations pour les examens de maturité fédérale et les nouveaux cours de langues et de branches commerciales commenceront en novembre. Inscriptions tous les jours, de 5 à 7 heures, rue du Temple, 15. 6626

Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander notre catalogue.
A qualité égale, toujours meilleur marché

Chaussures Modernes S. A.
J. Marty, gérant
FRIBOURG

Fr. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8
FRIBOURG
Papiers points
Grand choix
Bon marché
Café à louer
A louer, au centre d'un village industriel du district de Mouton et près d'une gare, un joli café meublé avec dépendances, soit grange, écurie et remise. Conditions très avantageuses: affaire d'avenir pour preneur sérieux. Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1919 ou avant, si on le désire. S'adresser à M. J. Fido, notaire, Incens. 6178

Epicerie
bien située, dans principale rue de Fribourg. A remettre tout de suite. Magasin bien achalandé et sans concurrence voisine. Bonne clientèle assurée. S'adres. sous P 6830 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Tabac Richmond
à fumer et à chiquer
N'acceptez pas des 7 contrefaçons
C. Oppliger
BERNE

EN CAS DE DÉCÈS
adressez-vous aux
Pompes funèbres générales
Hessenmuller, Genton, Chevallaz (S. A.)
Béat CORBOUD, représentant
Fribourg
Magasin et bureaux: rue de Lausanne, 67
Fabrique spéciale de Grand choix de
CERCUEILS téléphone 5981-1187
Siège social: LAUSANNE

DOMAINE A VENDRE
A vendre, à Marly, domaine de 38 poses en un emplacement, belle maison d'habitation avec caves, vignes, jardins à pot, 2 creux à puits, 60,000 litres, installation complète.
S'adresser sous P 6804 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Vu les prix élevés des chaussures, il est avantageux pour vous de demander notre catalogue illustré.
Maison de chaussures:
ROD. HIRT & FILS, Lenzbourg

Demoiselle
19 ans, connaissant à fond les deux langues, demande place comme débutante dans magasin de ville.
Faire offres sous P 6762 F à Publicitas S. A., Fribourg. 6275

Armes à feu
Flobert de poche, 6 mm. h. 4.50 à 6.50.
Grand, dep. Fr. 8.50. Revolver 6 coups, 7 mm. Fr. 13.- à 9 mm. Fr. 20.-. Revolver à percussion centrale pour cartouches 7 mm. Fr. 25.- à 9 mm. Fr. 45.-. Brown's Head, Hammerless cal. 6.35 Fr. 45.- cal. 7.65 Fr. 60.-. Smith Wesson cal. (32) Fr. 45.- cal. 380 Fr. 50.-. Fusil de chasse à 1 coup, dep. Fr. 65.-. Munitions. Catalogue gratis. 2644
Louis ISCHY, fabr. Payerne.

A LOUER
pour le 1^{er} février sur la route de de la Glâne, appart. avec jardin.
S'adresser: rue du Temple, 15.

Guérison complète en
et des
GOITRE Glandes
par notre **Friccion** antioxydante "Strumman" seul remède efficace, et garanti inoffensif. Nombreux attestations.
Prix: 1/2 flac. 2 fr. 50; 1 flac. 4 fr. Prompt envoi au del. par la pharmacie du Jura, Bienne.

Nous devons rappeler au public qu'il n'y a aucun produit remplaçant le **Lysoform** et que nous fabriquons: Le **Lysoform** médical antiseptique et désinfectant pour la médecine humaine; le **Lysoform** brut, désinfectant et microbicide pour la grosse désinfection et la médecine vétérinaire. Dans toutes les pharmacies. - Gros: Société Suisse d'Antiseptique Lysoform, Lausanne. P 80829 L 2062

SEMOIRS à 7, 9 et 11 socs
BÈCHES-HERSES avec et sans roues
Charrues brabant
Charrues combinées
PRIX MODIQUES

E. WASSMER S. A.
Fribourg

Pépinières de Cressy-Onex
H. Herlzschuh - GENÈVE

Arbres fruitiers diges et mains, à cueillir et à cidre.
Arbres d'ornement arbres forestiers, plantes vivaces

La Salsepareille Model
Dépuratif & Laxatif
est un dépuratif & laxatif qui fait ses preuves depuis 80 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, provoquent le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 bouteille, 5 fr.; 1 bouteille, 7 fr. 50. La bouteille pour la cure complète, 12 fr. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais il l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Madloner-Gavio, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève, qui vous enverra, franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.